

Piquet de grève : **Mode d'emploi**

Avant la grève

- Discutez entre collègues et fixez à l'avance le rendez-vous de rassemblement sur votre lieu de travail au début de la journée.
- Prenez contact avec le SIT pour nous en informer et vous aider à l'organisation du piquet et/ou de l'assemblée.
- Prévoyez le matériel : tracts, logos, autocollants, badges, drapeaux, pancartes, des modèles sont à disposition sur www.sit-syndicat.ch et au SIT tous les jours de la semaine, de 8h à 18h.

Le jour de la grève

- Accueillez vos collègues à l'entrée du service et invitez-les dans le calme à participer à la grève. Soyez visibles (drapeaux, pancartes, etc).
- Prévoyez quelques boissons, biscuits, croissants : c'est plus convivial !
- Désignez une personne de contact, et informez le SIT de ce qui se passe (combien de personnes réunies, activités prévues, état du service minimum, etc).
- Informez les collègues du programme de la journée (toutes les infos sur www.sit-syndicat.ch et sur notre page  Services publics en lutte)

CONTACT SIT : greve@sit-syndicat.ch hotline : 079 459 26 11

Une assemblée de service ?

Durant la grève, il est possible d'organiser des assemblées sur les lieux de travail.

A quoi ça sert ?

Etre ensemble, créer des liens de solidarité, échanger sur les conditions de travail, discuter des impacts des mesures du Conseil d'Etat sur ces dernières et sur les prestations de votre service, dégager des revendications spécifiques (par exemple en besoins d'effectifs supplémentaires).

Comment faire ?

Résumez vos échanges par écrit, rédigez un texte court et faites-le adopter par les collègues réuni-e-s. Désignez quelqu'un pour le présenter lors des assemblées générales réunissant l'ensemble du personnel, et transmettez une copie au syndicat.

A l'intérieur ou à l'extérieur ?

En cas de grève, cette question dépend toujours de divers facteurs : le nombre de grévistes, la disponibilité des locaux, la posture de la hiérarchie, la négociation, le rapport de force, etc. Contactez le syndicat en cas de besoin afin de vous épauler.

Tenez-nous informé-e-s de la tenue de l'assemblée, du nombre de participant-e-s et du résultat des discussions

Il est important pour le syndicat d'avoir les informations nécessaires sur ce qui se passe dans les services afin d'avoir une vision d'ensemble sur la participation au mouvement de grève.

CONTACT SIT : greve@sit-syndicat.ch hotline : 079 459 26 11

**Ensemble, soyons solidaires
pour défendre nos droits et le service
public**